

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XVI

MONTREAL, SEPTEMBRE 1897

No 5

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires.—Nominations diverses, etc.—Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, séance du 13 juillet dernier.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Différence entre l'instruction et l'éducation.—Leçon de choses: *Le lait*—Exercices de mémoire et de récitation.—Composition: *L'enfant peu soigneur; Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; Un homme ivre couché sur le bord du chemin.*—Dictées d'orthographe usuelle.—Homonymes français (suite).—Phrases à corriger.—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: Conseils aux écoliers.—De l'enseignement religieux (suite).—Système métrique (suite).—LECTURE POUR TOUS: Histoire: *Parmentier.*—Hygiène: *Mangeons des légumes.*—Morale en action: *Derrière la tapisserie; Les deux nids.*—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité de Saint-Ignace de Missisquoi, les lots suivants du cadastre, savoir: Nos 1446, 1447, 1448, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1456, 1457, 1459 et 1462 et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Notre-Dame des Anges de Stanbridge, comté de Missisquoi.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898).—*Gazette officielle*, 24 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 mai dernier (1897), de nommer M.

H.-A. Simard (magistrat de district pour la Côte Nord, comté de Saguenay), inspecteur d'écoles pour la dite région, en remplacement de M. R.-P. Vallée.—*Gazette officielle*, 24 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité "Garthby", comté de Wolfe, le village de "Beaulac" et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 19 décembre dernier, 1897.

Cette érection ne prendra effet que le 1er juillet 1898.—*Gazette officielle*, 24 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS

Détacher de la municipalité de Bulstrode, comté d'Arthabaska, les lots suivants, savoir: Nos 11, 12 et 13 des VIIe et IXe rangs du canton de Bulstrode, et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Notre-Dame du Saint-Rosaire, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898).—*Gazette officielle*, 24 juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité de Stanfold, Arthabaska, les lots suivants, savoir: Nos 25, 26

et $\frac{1}{2}$ ouest du lot No 24, du Xe rang du canton de Stanfold; et les lots Nos 21, 25 et 26 du XIe rang du dit canton de Stanfold, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Sainte-Victoire, dans le même comté.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898).—*Gazette officielle*, 24 juin dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 juillet dernier (1897), de nommer l'honorable Richard R. Dobell syndic d'écoles pour la municipalité de "Saint-Colomban de Sillery", comté de Québec, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.—*Gazette officielle*, 7 août dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Bernardin de Waterloo, comté de Shefford, les lots suivants: Nos 686, 688, 690, 822 et 826 du canton de "Shefford," et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-François-Xavier de Shefford."

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898).—*Gazette officielle*, 21 août dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

Détacher de la municipalité de "Saint-Jacques des Piles, comté de Champlain, la nouvelle paroisse de "Saint-Jean des Piles," même comté, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le même nom, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du 30 juin dernier (1897).—*Gazette officielle*, 21 août dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

Détacher de la municipalité de "Saint-Ephrem," comté de Beauce, les lots suivants

du cadastre, savoir: depuis et y compris le No 690 jusqu'à et y compris le No 703 et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Victor de Tring," dans le même comté.—*Gazette officielle*, 21 août dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

Détacher de la municipalité de "Saint-Valentin, comté de Saint-Jean, les numéros suivants du cadastre de la paroisse de Saint-Valentin, savoir: Nos 201, 204, 205, 206, 209, 211, 212, 213, 214 et 215, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Blaise, dans le même comté.—*Gazette officielle*, 21 août dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 20 août courant (1897), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Charlevoix, Saint-Etienne de la Malbaie.—M. Hermel Tremblay, en remplacement de M. Boniface Larouche.

Comté de Matane, Saint-Ulric.—M. Pierre Massé, en remplacement de M. David Onellet, dont la nomination a été annulée le 30 juillet dernier.

Comté de Shefford, ville de Waterloo.—M. George Moynan et David McKenna, en remplacement d'eux-mêmes, leur terme d'office étant expiré.

Comté de Terrebonne, Saint-Jovite.—MM. François Léonard et Félix Paquette, le premier en remplacement de lui-même, le second en remplacement de M. Louis Desjardins.—*Gazette officielle*, 28 août dernier.

—
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

Ajouter à la municipalité scolaire de Causapsal, comté de Matane, le territoire non encore érigé en municipalité scolaire, tel que ci-après désigné:

Canton Lepage : les lots Nos 1 à 5 inclusivement des rangs nord-ouest Nos II, III et IV.

Nos 1 à 13 inclusivement, du II rang sud-est; les rangs sud-est Nos III et IV.

Canton de Causapascal : tous les rangs est et ouest du chemin Kempt (132 lots dans les deux rangs, dont 64 dans est, et 68 dans ouest); les rangs nord Nos III et IV.

Les lots Nos 1 à 33 inclusivement, du Ier rang; le IIe rang; les lots Nos 30 à 33 inclusivement, des rangs Nos III et IV.

Canton Métalik : les lots Nos 22 à 24 inclusivement, du rang B, les lots Nos 22 à 56 inclusivement du rang No I. Les lots Nos 1 à 56 inclusivement, des rangs Nos II, III, IV, V et VI.

Canton Humqui : les lots Nos 7 à 20 inclusivement, des rangs Nos I, II, III, IV, V et VI.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1898.—*Gazette officielle*, 28 août dernier.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

MEMBRES DU BUREAU :

- MM. l'abbé W.-J. Duckett, président,
 W. Fahey, vice-président,
 l'abbé J. Quinlivan,
 l'abbé G. Dauth,
 J.-G.-W. McGown,
 F.-X.-P. Demers,
 A.-D. Lacroix, secrétaire.

Séance du 13 juillet 1897.

MEMBRES PRÉSENTS :

- MM. l'abbé W.-J. Duckett, président,
 J.-G.-W. McGown,
 F.-X.-P. Demers,
 A.-D. Lacroix, secrétaire.

CANDIDATS BREVETÉS.

ACADÉMIE.

Note : *Avec distinction.*

- Mlles Francesca Dudemaine, français
 Clorinde Saint-Germain, "

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *Avec distinction.*

- M. Jacques-Michel Dubé, français
 Mlles Catherine O'Brien, anglais
 Marie-Anne Saint-Jean, français
 Marie Ethier, "
 Marie-E.-Ag.-A. Beauchamp "
 Alexina Archambault, "
 Alberta Leblanc, "
 Aurore Lamalice, "
 Maria Cousineau, "
 Clara Varin, "
 Georgianna Tanguay, "
 Claire Brodeur, "
 Mary Brophy, anglais
 Marie-Isabelle Mathieu, fr. et ang.
 Marie-R.-Alice Prévost, français
 Lydia Clermont, "
 Marie-Louise Aubertin, "
 Evangéline Leduc, "
 Rose-Anna Ducharme, "
 Marie-Blanche-C. Lamarre, "
 Marie-Louise Poirier, "
 Marie-Ange-A. Charbonneau, "
 Marie-Clarisse Martel, "
 Armelle Forest, "
 Paméla Gervais, "
 Ernestine Hébert, "
 Blanche Galarneau, "
 Amélia Alary, "
 Marie-Rose Brunelle, "
 Marie-Odile-Isola Brunet, "
 Adélaïde Duval, "
 Florence Matte, "
 Marie-Blanche Lippens, "
 Béatrice Saint-Germain, "

ÉCOLE MODÈLE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

- M. James-Franklin Barry, français
 Mlles Apolline McKenzie, "
 Juliana Robert, anglais
 Alice Byrne, "

Mlles	Albertine Latreille,	français
	Marie-Antoinette Bigaouette,	"
	Hélène Carrières,	"
	Alexandrina Pichette,	"
	Marie-Angèle Laberge,	"
	Marie-Rose-Anna Rondeau,	"
	Bernadette Brosseau,	"
	Emélie-Isola Lamarre,	"
	Marie-Anne Lamarre,	"
	Marie-Her.-Louise Dufresne	"
	Marie Magnant,	"
	Marie-Mathilda Corbeil,	"
	Augustine Martineau,	fr. et ang.
	Marie-Lourdes Lavoie,	français
	Marie Bourque,	"
	Edith Twohey,	anglais
	Anna-Marie Gélinas,	français
	Agnès-Winifred Quinn,	anglais
	Victoria Geoffroy,	français

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *Avec distinction.*

MM.	James-J. McGovern,	anglais
	Jos.-Barthélemy Saint-Amour,	fr.
Mlles	Ida Bertrand,	"
	Clara Lalande,	"
	Marie-Amanda Saint-Laurent,	"
	Marie-Emma Jérôme,	"
	Marie-Alexandrine Jérôme,	"
	Marie-Alexina Barrette,	"
	Victoria Champagne,	"
	Marie-Louise Limoges	"
	Yvonne Blouin,	"
	Alexina Binette,	"
	Marie-Alphonsine Déland,	"
	Flore-Alda Lamarche,	"
	Anna Pinsonneault,	"
	Luména Robidoux,	"
	Sarah-Ann Kinchella,	fr. et ang.
	Marie-Dauvisca Lavallée,	français
	Marie-Anne Lanthier,	"
	Marie-Alma Aumond,	"
	Marie-Anne Lavallée,	"
	Marie-Azilda Charbonneau,	"
	Alzire Campeau,	"
	Georgiana Morin,	"

Mlles	Marie-Louise L'Épicier,	français
	Herminie Poirier,	"
	Herminie L'Épicier,	"
	Candide Desautels,	"
	Létitia Pelletier,	"
	Marie-Anne-Exina Roy,	"
	Eglantine Dufort,	"
	Marie-Camilla Rivet,	"
	Marie-Hermina-B. Bédard	"
	Rose-Emma Bisailon,	"
	Amélie Chamberland,	"
	Marie-Anne Dubois,	"
	Aldéa Saint-Vincent,	"

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Note : *D'une manière satisfaisante.*

Mlles	Ernestine Leclerc,	français
	Marie-Zénaïde Roy,	"
	Marie-Rose-de-Lima Joly,	"
	Marie-Louise Paquette,	"
	Albertine Brodeur,	"
	Marie-Léonide Thérien,	"
	Marie-Blanche Mondou,	"
	Marie-Julie Sicard,	"
	Évelina Thériault,	"
	Alexina Gaudette,	"
	Albertine Hillman,	"
	Eugénie Prévost,	"
	Hectorine Lamarre,	"
	Irène Cardinal,	"
	Georgianna Aubin,	"
	Marie-Anne-Gen.-Trépanier,	"
	Céline Thériault,	"
	Joséphine Beaudoin,	"
	Marie-Valérie Labrèche,	"
	Marie-Malvina Ricard,	"
	Stéphanie Cyr,	"
	Marie-Berthe Robert,	"
	Marie-Rose-de-Lima Masse,	"
	Germaine Clément,	"
	Agnésia Guilbault,	"
	Antonia Bernard,	"
	Marie-Malvina Provost,	"
	Marie-Elis.-A. Latulipe	fr. et ang.
	Marie-Anne-Rose Deguire,	franç.
	Marie-Ernestine Viau,	"

Mlles Marie-Ange-Delph. Falcon	franç.
Martine Laporte,	“
Olivine Bastien,	“
Olinda Bastien,	“
Ida Poirier,	“
Marie-Aurore Allard,	“
Amanda Reinhardt,	“
Grégorine Gauvreau,	“
Rose-Anna Danis,	“
Marie-Louise Boulard,	“
Anne-Euphémie Perrier,	“
Marie-Elmanda Beauchamp,	“
Florentine Forest	“
Marie-Ann.-Adélie Gauthier,	“
Marie-Noémi Maher,	“
Elisabeth Desrochers,	“
Marie-Dina Pontus,	“

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1° Write the masculine of duchess, she-wolf, wife, duck, goddess.

2° Give the rule for forming the plural of nouns and the plural of the following words—horse, mouse, arch, monarch, lady, key.

3° Decline the pronouns—who, he, our, we.

4° Name the different kinds of pronouns.

5° What belong to verbs?

DICTÉE FRANÇAISE.

1 HEURE.

Derniers jours du père de famille.

Je t'entends invoquer Dieu, heureux vieillard, toi qui, pendant une longue vie aussi pure que les plus clairs ruisseaux, exerças les vertus les plus humbles ; je t'entends, tu l'invoques et le bénis avec allégresse, lorsque, sur la fin d'une belle journée, tu reviens à pas tardifs des champs éloignés, longtemps cultivés par tes mains sèches et calleuses, et que tu regardes avec des yeux attendris les enfants de tes fils. Les uns, chargés des trésors de Pomone, te prennent les mains en souriant et les remplissent de fruits ; ils te montrent du doigt les nids qu'ils ont découverts sous les épaisses broussailles, et, pour les contenter, tu fêles de les voir d'un air satisfait. Les autres se jettent à ton cou et te prodiguent de douces caresses. D'autres conduisent devant toi les troupeaux qui bêlent en descendant les verdoyants coteaux. Ceux-ci comptent de l'œil de jeunes agneaux et les ramènent au bercail, joyeux de n'en avoir égaré aucun. Ceux-là, montés sur un âne indocile qu'ils harcèlent inutilement, et

	Candidats qui ont réussi.	Candidats qui ont failli.	Total.
Académie	2	2	4
Ecole modèle.....	57	32	89
Ecole élémentaire.....	84	46	130
Totaux.....	143	80	223

Epreuves écrites.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1° Comment trouve-t-on le sujet du verbe?

2° Comment s'accorde le verbe qui a des sujets de différentes personnes? Exemple.

3° Quels temps sont formés par le participe présent?

4° Comment s'accorde le participe passé des verbes accidentellement pronominaux?

5° Donnez la 2e personne du singulier du futur simple des verbes appuyer, précéder, suppléer, harceler, envoyer, tressaillir, acquérir, absoudre, pouvoir, pourvoir.

dont l'aiguillon n'accélère pas la marche rétive, essaient les pipeaux qu'ils ont taillés eux-mêmes et font entendre les modulations naïves que répètent les échos successifs des vallons.

DICTÉE ANGLAISE.

1 HEURE.

The Moorish Wars in Spain.

The history of Europe presents no pages of greater interest than those which record the gallant struggle made by the Spanish nation to throw off the galling yoke of the infidel Moors from Africa, who had overrun their fair country and reduced the Christian inhabitants of many of its provinces to a state of abject slavery. They had possession of the entire province of Granada, one of the fairest and most fertile portions of Spain, and in its ancient capital they had established their seat of empire. The palace of the Moorish kings of Granada, called the Alhambra, is still to be seen in a ruined state in the neighborhood of that city, and appears to have been one of the most magnificent buildings ever erected for a royal dwelling. But at length the Christian princes of Spain succeeded in conquering those rich and powerful Moors.

ART ÉPISTOLAIRE.

½ HEURE.

1° Quelles sont les qualités générales du style épistolaire ?

2° Quelles sont les lettres de convenance ou de politesse ?

3° Quel doit être le style des lettres de remerciements ?

4° Les renvois, les interlignes, les ratures, les post-scriptum sont-ils permis dans les lettres ?

5° Dans quels écrivains trouvons-nous des modèles de style épistolaire ?

COMPOSITION.

1 HEURE.

Lettre pour demander un emprunt d'argent.

HISTOIRE SAINTE.

½ HEURE.

1° Enumérez les plaies d'Égypte.

2° Qui fut Aaron ?

3° Donnez une idée du règne d'Achab.

4° Racontez la fin du royaume d'Israël.

5° Comment les Juifs furent-ils délivrés de la persécution d'Aman ?

HISTOIRE DU CANADA.

½ HEURE.

1° Qui fut le sieur de Roberval ?

2° Qu'était-ce que la compagnie des Cent-Associés ?

3° Qu'était-ce que la compagnie de Montréal ?

4° Qui fut Pontiac ?

5° Donnez une idée de l'administration du gouverneur Craig.

GÉOGRAPHIE.

½ HEURE.

1° Nommez les principales divisions des eaux, et dites ce qu'est un archipel. Exemple.

2° Nommez les deux grandes divisions du continent d'Amérique, et qu'est-ce qui les unit ? Quel est le cap le plus au sud de ce continent ?

3° Qu'est-ce qu'un lac ? Nommez-en dix situés dans l'Amérique du Nord.

4° Nommez les trois villes les plus peuplées de la Puissance du Canada, et dites dans quelles provinces et où elles sont situées.

5° Quelle rivière unit le lac Champlain au Saint-Laurent ? Quelle ville est située à son embouchure ?

ARITHMÉTIQUE.

½ HEURE.

I. Trouvez la valeur de :

$$\frac{2}{3} \text{ de } \frac{1}{2} \times \frac{1}{3} \text{ de } \frac{1}{2} + \frac{1}{3}$$

Rép. $\frac{2}{3}$.

Solution :

$$\frac{2}{3} \text{ de } \frac{1}{2} = \frac{1}{3}, \frac{1}{3} \times \frac{1}{3} \text{ de } \frac{1}{2} = \frac{1}{3} \times \frac{1}{6} = \frac{1}{18} + \frac{1}{3} = \frac{1}{18} \times \frac{6}{6} = \frac{2}{3}$$

II Quelle est la valeur des $\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{5}{8} + \frac{1}{2}$ d'acres de terre @ \$12.80 l'acre ?

Rép. : \$40.

Solution :

$$\frac{3}{4} + \frac{2}{3} + \frac{5}{8} + \frac{1}{2} = \frac{18 + 16 + 20 + 21}{24}$$

$$= \frac{75}{24} = \frac{25}{8} = 3\frac{1}{8}$$

$$3\frac{1}{8} \text{ acres @ } \$12.80 = \$40.$$

COMPTABILITÉ

¼ D'HEURE.

3 doz mouchoirs	@ \$4.40	= \$13.20
3½ " collets	@ \$3.40	= \$11.90
6 " poignets	@ \$0.12½	= 75
10½ vg. ruban	@ \$0.65	= \$ 6.82½
15½ " mousseline	@ \$2.18	= \$ 2.83½

Réponse \$ 35.51

PÉDAGOGIE.

½ HEURE.

1° Comment doit s'enseigner la lecture ?

2° Comment doit s'enseigner la grammaire ?

3° Comment doit s'enseigner l'arithmétique ?

4° Comment doit s'enseigner le dessin ?

5° Comment doit s'enseigner l'histoire du Canada ?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

1° Quels sont les avantages des bonnes terres fortes ?

2° Quels sont les inconvénients des terres trop fortes ?

3° Quelle espèce de terre convient le mieux aux jardins ?

4° Pourquoi est-il avantageux d'avoir de bons pâturages ?

5° Soins à donner aux engrais destinés aux jardins.

LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

1° Qu'est-ce qu'une corporation scolaire ?

2° Quelles sont les formalités requises pour que l'engagement d'un instituteur soit légal ?

3° Les élèves d'un arrondissement peuvent-ils fréquenter l'école d'un autre arrondissement ?

4° Quels sont les devoirs des élèves ?

5° Quelles règles régissent les absences ?

HYGIÈNE.

½ HEURE.

1° Qu'est-ce que l'hygiène ?

- 2° Qu'est-ce que la maladie ?
 3° Qu'est-ce que la respiration ?
 4° Qu'est-ce que l'air ?
 5° Quelles sont les qualités de l'eau potable ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

- 1° Doit-on se communiquer des secrets en compagnie ?
 2° Doit-on remettre sa chaise en place lorsqu'on se retire après une visite ?
 3° Comment se mangent les œufs ?
 4° Convient-il de répondre par monosyllabes quand on nous interroge dans une conversation ?

DESSIN.

½ HEURE.

Dessiner une table rectangulaire ayant les dimensions suivantes : longueur six pouces, largeur quatre pouces, hauteur trois pouces.

Dessiner sur cette table un volume ayant les dimensions suivantes : longueur deux pouces, largeur un pouce et demi, épaisseur un demi-pouce.

TRADUCTION.

½ HEURE.

LES ÉCOLES DU SOIR.

On sait qu'il y a en France, et notamment à Paris, des écoles du soir ou classes d'adultes, établies en faveur des ouvriers qui ne sont plus d'âge à fréquenter les écoles ordinaires. Ils peuvent ainsi, après le temps donné aux travaux de leur état, consacrer les dernières heures de la journée à acquérir l'instruction dont ils ont été privés dans leur enfance, ou à entretenir et à perfectionner les con-

naissances qu'ils possèdent déjà. Il existe aussi à Rome, sous le nom d'écoles nocturnes, des institutions analogues, particulièrement dans les quartiers les plus peuplés ; elles ont été créées et sont encore tenues par des prêtres charitables, animés du désir de venir en aide aux classes pauvres de la société.

(A suivre.)

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Différence entre l'instruction et l'éducation ; nécessité d'une bonne éducation.

Il ne faut pas confondre l'instruction et l'éducation ; ce sont là deux choses fort différentes. Donner l'instruction à un enfant, c'est lui donner une certaine quantité de connaissances qui lui seront indispensables pour mieux faire ses affaires ; c'est quelquefois lui donner des connaissances spéciales en vue d'une situation déterminée. Ainsi tel se prépare, par une instruction particulière, à l'agriculture, ou à l'industrie, tel autre au commerce ou à ce qu'on appelle les professions libérales, ou à la guerre enfin. Et, par exemple, qu'est-ce qu'instruire un soldat ? C'est le dresser à tous les exercices militaires, lui apprendre à se servir de toutes les armes qu'il aura en main au moment du combat. Qu'est-ce qu'instruire un enfant ? C'est, ni plus ni moins, lui apprendre à lire, écrire, compter ; lui donner des notions plus ou moins complètes sur toutes les branches d'instruction, histoire, géographie, littérature, science, etc., etc...

Qu'est-ce maintenant que lui donner l'éducation ?—C'est lui donner, en tant que possible, ce développement physique, cette culture intellectuelle et morale, ce jugement, ce tact, cette noblesse

de cœur, cette grandeur d'âme et cette fermeté de caractère dont il aura besoin pour remplir dignement la mission à laquelle il sera appelé au sein de l'humanité. Tous, tant que nous sommes, nous avons pour notre part un labeur à fournir dans l'humanité, un combat à soutenir, le grand combat de la vie. Nous devons y être préparés par une bonne instruction, certainement, mais encore plus par une bonne éducation : une bonne instruction nous donnera les moyens de le soutenir, mais une bonne éducation nous donnera les moyens de le soutenir dignement et avec honneur.

Peu importe qu'un homme ait de l'instruction s'il n'en sait faire qu'un mauvais usage. Un homme instruit peut être un malhonnête homme, un homme bien élevé, dans l'acception propre du mot, ne peut être qu'un honnête homme.

Comment un enfant, quelque instruit qu'il soit d'ailleurs, aura-t-il pour ses parents le respect et l'affection qu'il leur doit si on ne le lui a appris par une bonne éducation ? Vous me direz peut-être, qu'un sentiment naturel, mieux encore, qu'un instinct est là pour le guider. Soit : mais alors d'où viennent ces fils dénaturés qui refusent à leurs parents l'affection et les soins qu'ils ont reçus d'eux ? Et d'où viennent ces parents, encore plus dénaturés, qui comprennent si mal leurs devoirs à l'égard de leurs enfants ? — C'est que les uns et les autres n'ont point reçu d'éducation. — D'où vient que certains élèves n'ont pour le maître qui les instruit ni respect, ni affection, ni reconnaissance ? C'est qu'ils n'ont reçu de leurs parents, et peut-être aussi de ce maître, aucune éducation. — Comment un homme aimera-t-il sa patrie, comment sera-t-il prêt à la défendre, s'il n'a reçu étant enfant une véritable éducation nationale ? — Comment enfin détruire cet égoïsme individuel qui est le triste apavage de notre siècle, si ce n'est par une bonne et forte éducation ?

“ L'enfant, disait un roi de Lacédémone (et plusieurs philosophes l'ont répété après lui), doit apprendre ce qu'il doit faire étant homme.” L'instruction lui apprend à faire cela, mais l'éducation lui apprend à le bien faire.

L'éducation est donc, selon moi, plus nécessaire encore à l'enfance que l'instruction ; car, il ne faut pas l'oublier, le cœur de l'enfant est tendre et les premières impressions qu'il reçoit sont celles qui s'y gravent le plus facilement et le plus solidement. Ce jeune cœur est encore généralement bon ; mais il est également accessible à ce qui est mal et à ce qui est bien. C'est pour cela que l'on doit de bonne heure y graver de saines impressions, avant que le manque d'éducation y en ait laissé germer de mauvaises.

J.-L. SALINIER

Leçon de choses.

LE LAIT.

Dites-moi, George, si votre frère, qui n'est âgé que de quelques mois, mange, comme vous, de la viande, du pain, des légumes, des fruits ? — Oh ! non, madame. — De quoi se nourrit-il donc ? — Mais, de lait, madame. — Le lait, vous le voyez, n'est pas seulement une boisson, c'est un véritable aliment qui, seul, suffit pendant les premiers mois de la vie, à la nourriture des petits enfants.

C'est un liquide blanc, assez épais et qui a bon goût. — Oui, madame, il est sucré.

Le lait contient une matière grasse avec laquelle on fabrique le *beurre*, une substance nommée *caséine* qui sert à faire le fromage, enfin de l'eau et du sucre.

A qui devons-nous ce lait si précieux ? — Aux animaux. — Auxquels ? —

Aux *mammifères*, madame. — Bien, et parmi ces mammifères, à la vache, à la chèvre, à l'ânesse.

Le lait n'est pas toujours de même qualité ; pour qu'il soit bon, il faut que les bêtes se portent bien et paissent en toute liberté dans des prairies fertiles ; le lait alors a une teinte jaune, et, dès qu'il a reposé quelques heures, il se forme à sa surface une couche épaisse. — C'est la crème, madame. — Oui, et cette crème bien battue deviendra du beurre.

Le lait clair et bleuâtre est toujours de mauvaise qualité.

Quand il fait chaud, le lait s'aigrit, s'épaissit, forme de petits caillots, et devient du lait *caillé*. -

Pour conserver le lait, on peut, ou le faire bouillir ou, après l'avoir mis dans des vases de verre, de grès, de fonte émaillée, le placer dans un endroit frais et aéré.

Le lait est pris pur, cru ou bouilli : mélangé au chocolat ou au café, il sert à notre premier déjeuner ; enfin, on l'utilise à la confection d'une foule de mets : soupes, crèmes, etc.

Les différents laits peuvent être employés à la fabrication du beurre et du fromage ; mais on choisit plutôt celui de la vache pour le beurre, celui de la chèvre et celui de la brebis pour le fromage.

Ces travaux ont lieu dans un endroit spécial appelé *laiterie*. Une bonne laiterie doit avoir une température à peu près égale en toute saison, ce qui la rend chaude l'hiver et fraîche l'été ; elle doit contenir une cave à lait, une chambre à beurre et une chambre à fromage.

Le lait est souvent ordonné par les médecins ; celui de chèvre convient aux personnes délicates et aux enfants ; celui d'ânesse est recommandé aux malades.

(J.-F.)

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

PREMIÈRE CONFESSION.

A grand'peine, Bébé sur le banc s'est hissé :
Un coin noir, un guichet... Surpris de ce
[mystère,
Tout en suçant son pouce, il regarde en ar-
[rière.
Tout à coup, au bruit sourd : l'enfant s'est
[redressé.

Dans l'ombre, il entrevoit un visage sévère :
"—Tu seras, mon petit, bien vite confessé ;
Approche, n'aie pas peur !" Mais Bébé n'ose
[guère ;
De ses yeux grands ouverts, une larme a
[glissé.

—" As-tu pris du bonbon quelquefois en
[cachette ?"
Silence.—" Et puis, avant de gagner ta cour
[chette,
Ta maman, tous les soirs, te met sur ses
[genoux ;

Elle t'apprit, bien sûr, au moins le *Notre Père* ;
Voyons, Bébé, dis-moi, fais-tu bien ta prière ?"
L'enfant s'approche alors, puis doucement :
" Et vous ?"

L. KÉRYVEL.

II

LA CONSCIENCE.

Minuit sonnait au clocher du village.
La lune rayonnait dans un ciel sans nuage,
Se mirait dans l'étang. D'un souffle langou-
[reux
La brise par instants caressait le feuillage
Des bois silencieux.
Tout dormait, sauf un homme amateur de
[mystère

Qui s'en allait dans le champ du voisin
Dérober des pommes de terre.
Il poussait sa brouette en montant le chemin ;
La roue, à chaque tour, criait en son langage :
" Nous serons pris, nous serons pris, nous serons
[pris."
"—Non, non, murmurait l'homme", et les
[chauves-souris
Disaient : " Si, si ! " sur son passage,

Et tournoyaient avec de petits cris.
 Il arriva pourtant et remplit sa brouette.
 Du haut d'un gros noyer, voilà qu'une
 [chouette
 Lui crie : " Hu, hu ! je t'ai vu, je t'ai vu !"
 Notre coquin eut peur et prit la fuite ;
 Et la roue en tournant plus vite
 Lui chantait : " Tu seras pendu !"
 Il rentra fort ému, mais sans autre aventure ;
 Tandis qu'il cachait sa capture,
 Il entendit un chat qui criait : " Miaou !
 Oh ! le filou, oh ! le filou !"
 Il dormit mal et rêva de gendarmes,
 Il s'éveillait honteux de ses alarmes,
 Quand tout à coup le coq chanta : " Kirikiki !
 Bien mal acquis, bien mal acquis !"
 Il sortit furieux : " Eh bien, oui, sale bête,
 J'ai volé ; mais j'aurai ta langue avec ta tête !"
 Un voisin l'entendit, vite en secret conta
 La chose à sa voisine : elle rapporta
 A deux commères fort discrètes ;
 Bref, un ami courut avvertir les sergents,
 Qui menèrent mon homme où sont les braves
 [gens
 Qui sans payer font leurs emplettes.
 Voilà mon conte, et je crois...mes amis,
 Qu'il justifie assez le titre que j'ai mis.

STOP.

Composition.

I

(Lire aux enfants l'historiette suivante, puis les interroger à l'aide de l'exercice qui la suit, et la leur faire raconter de vive voix et par écrit.)

L'ENFANT PEU SOIGNEUX.

Lorsque George est dehors, même par les plus mauvais temps, il ne prend aucun soin de ses vêtements et de sa chaussure. Aussi quand il rentre, sa pauvre maman est-elle obligée de le faire changer d'habits et de broser, de nettoyer ceux que pose l'enfant peu soigneux.

Hier il pleuvait très fort. George marchant sans précaution s'était crotté jusqu'aux genoux ; mais comme la veille il en avait fait autant, il n'y avait pas

moyen de le faire changer, puisque ses autres habits n'étaient pas encore secs.

Qu'a fait la maman ? Elle a mis George au lit, et pendant que tout le monde était au coin du feu à rire et à causer, George pleurait tout seul dans son lit.

Cette aventure lui a donné à réfléchir et, désormais, il prendra ses précautions pour éviter pareil résultat.

EXERCICE ORAL. — Qu'est-ce qu'un enfant peu soigneux ? — Que faisait George ? — Que fallait-il faire quand il rentrait à la maison ? — Que lui est-il arrivé un jour ? — Pourquoi, cette fois, n'a-t-on pas pu le faire changer d'habits ? — Qu'a fait la mère pour que ses vêtements pussent sécher ? — Quelles résolutions a prises George ? etc., etc.

II

TEXTE. — Expliquez ce proverbe : " Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée."

DÉVELOPPEMENT. — Par le mot *renommée*, il faut entendre ici la réputation. La bonne réputation est le résultat naturel de la bonne conduite et de l'honnêteté persévérante. Celui qui acquiert par ces moyens une bonne réputation est sur le chemin du bonheur, si toutefois il ne le possède pas.

La bonne réputation concilie à l'homme honnête la sympathie et l'estime de tous, même de ceux qui ne l'ont jamais vu et ne le verront jamais. Elle facilite les rapports qu'il a avec ceux qui l'entourent. On a confiance en lui, et on ne suspecte jamais ni sa conduite ni ses actes.

Celui qui a une bonne réputation n'a pas d'ennemis. Pourquoi en aurait-il ? N'a-t-il pas toujours rendu à chacun ce qui lui était dû ? A-t-il trompé quelqu'un ? N'a-t-il pas été fidèle dans ses amitiés ? Sa bonne réputation est là pour le prouver, et, à cause d'elle, chacun, dans son entourage, s'applique à lui faire la vie douce.

La ceinture dorée, c'est-à-dire la richesse, ne saurait donner cette paix, ce repos. Elle suscite des envieux et des jaloux, et surtout — surtout — elle ne peut remplacer une bonne réputation. L'homme riche et vicieux, fût-il dix fois millionnaire, n'effacera jamais avec son argent la tache infamante qui est attachée à son nom et à sa personne.

(Travaux scolaires.)

III

En rentrant chez vous, après la classe, vous avez vu un homme ivre couché sur le bord du chemin et entouré d'enfants qui s'amusaient de ce spectacle. Ecrivez à un ami pour lui raconter le fait et ajoutez-y les réflexions que cette rencontre vous a suggérées.

DÉVELOPPEMENT.

Mon cher ami,

Hier au soir, en rentrant de la classe, je me suis trouvé spectateur d'une vilaine et triste scène. Au bout du chemin était étendu tout de son long un homme mal vêtu, une troupe d'enfants l'entouraient en poussant des cris. Je crus d'abord qu'il était malade et je m'approchai. Hélas ! le malheureux était ivre : le visage rouge, presque violet, les traits congestionnés, les yeux ternes, vitreux, horriblement fixes, il marmottait entre ses dents quelques paroles sans suite en essayant de se soulever. Mais après chaque effort, il retombait lourdement en balbutiant un juron. Et les enfants de rire à grands éclats ! Quelques-uns s'amusaient à chatouiller ses narines avec des branches d'arbres, d'autres le tiraient par les pieds... Et le misérable ivrogne, continuant à me macer, tâchait de se dresser sur son séant, tandis que ses petits bourreaux s'enfuyaient, puis revenaient, tout heureux de cette partie de plaisir inattendue.

Je m'arrêtai, faisant mille réflexions sur l'avilissement où la passion du vin

et des liqueurs fortes avait amené cet homme. Ainsi que moi, tu le connais ; c'est un de nos anciens voisins, C. L.

Il a l'âge de ton père et du mien, et nous l'avons vu autrefois faire honneur à ses affaires et mener une vie irréprochable. Peu à peu, il en est arrivé à ce point d'abjection... Non, vois-tu, mon cher ami, jamais je n'oublierai les sentiments que j'ai éprouvés en voyant à mes pieds, ses vêtements sordides traînant dans la boue, le regard éteint, la bouche baveuse, faisant la risée des enfants, ce grand et bel homme, d'une excellente tenue, travailleur et obligeant, que tout le monde estimait et dont mon père aimait à serrer la main.

Les Spartiates faisaient enivrer leurs esclaves pour donner à leurs fils, par la vue d'êtres humains défigurés et dégradés, un profond dégoût de l'ivresse. Quant à moi, je suis sûr que cette impression d'horreur et de pitié ne s'effacera jamais de mon esprit. L'ivrognerie ravale l'homme au-dessous des bêtes mêmes, elle ruine sa santé et son intelligence ; non seulement elle abrutit le malheureux qui s'y adonne, mais elle peut le rendre fou, fou furieux — objet d'épouvante inoubliable pour ceux qui ont vu un alcoolique dans un accès de *delirium tremens*.

Je n'avais rien dit aux enfants, car ils étaient nombreux et ne semblaient pas d'humeur à écouter mes observations. Mais, me voyant pensif et préoccupé, ils cessèrent peu à peu leurs cris et leurs jeux et s'éloignèrent par petites bandes.

Un passant m'aida à adosser l'ivrogne à un arbre, hors des voitures, et je continuai ma route, en faisant un ferme propos de m'abstenir soigneusement de tout excès et de vivre toujours dans la sobriété et la tempérance.

Ton ami,

EDMOND.

(Journal des Instituteurs.)

Dictées d'orthographe usuelle.

I. LA PATRIE.

Aux yeux de quiconque aime de cœur son pays, la Patrie est une mère, la mère patrie. Tous les enfants de cette mère sont frères et sœurs, aux yeux du patriote véritable. Sa patrie lui est une grande famille et toutes les harmonies fécondes de la famille naissent entre lui et son pays; elles font naître les vertus, les dévouements que suscite la famille, mais avec des proportions extraordinaires et souvent sublimes.

Ces mâles vertus éclatent dans toutes les situations de fortune, dans toutes les fonctions, dans les emplois les plus simples comme dans les plus élevés. Elles paraissent particulièrement énergiques, chez le soldat. Mourir pour la Patrie est un devoir évident et simple: le militaire ne le discute pas. Il donne sa vie sans marchander. Il supporte le froid, le chaud, la faim, la misère sans murmurer. (*Journal des Instituteurs.*)

II. LES ENFANTS GATÉS.

Ce sont quelquefois de vrais petits animaux sauvages. Ils paraissent et ils sont ordinairement ce qu'on nomme de jolis enfants, gracieux, complaisants, flatteurs. Ils ont le secret des *bassesesses agréables*, de la *souplesse insinuante*, pour obtenir de vous ce qu'ils désirent. Vous les trouvez charmants si vous n'y regardez pas de près. Mais si, tout à coup, vous vous apercevez de leur manège et de votre faiblesse, si vous essayez une résistance, si vous exigez d'eux le moindre travail, l'application la plus légère, immédiatement l'humeur, le silence chagrin et boudeur, où même la grossièreté brutale et violente vous révèlent que ces enfants aimables sont des enfants trompeurs, qu'au fond et dans le vrai, comme les animaux apprivoisés, ils ne sont sen-

sibles qu'à l'appât des moyens qui les apprivoisèrent. (MGR DUPANLOUP.)

EXPLICATIONS.—*Bassesesses agréables*: des complaisances, des flatteries, des caresses étudiées avec art et accomplies sans sincérité.—*Souplesse insinuante*: disposition feinte et habile à se plier aux volontés d'autrui et à les prévenir; moyens subtils, artificieux, employés adroitement pour gagner les cœurs et les esprits en vue de faire entendre et d'obtenir ce que l'on désire.—*Appât*: tout ce qui attire. Il s'agit ici de ce que les enfants ont obtenu, du trop de complaisance, de faiblesse, de bonté, de douceur qui les a gâtés, c'est-à-dire qui a entretenu leurs défauts et leurs vices. (F. L.)

III. QUELQUES QUALITÉS NÉCESSAIRES AU CULTIVATEUR.

Le cultivateur doit être intelligent et avoir une *instruction agricole*. Il saura mettre de l'ordre dans *ses profits* et dans *ses travaux*; la besogne nemanque pas à la ferme, elle sera toujours *conçue* à l'avance, *répartie*, et *exécutée* sans hésitation.

Le cultivateur sera *vigilant* et se rendra compte de ses dépenses et de ses recettes; il saura *tout ce qui se passe* dans sa ferme et dans ses champs; il se lèvera le premier et se couchera le dernier. Il dédaignera *cette fausse considération* de village qui se mesure à la fortune et qui le porterait à faire des dépenses exagérées.

Il est à désirer que les fils des cultivateurs n'abandonnent pas la campagne pour la ville, où ils ne trouvent le plus souvent qu'une *position médiocre et précaire*, si toutefois ils ne sont pas complètement *déçus*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Instruction agricole*: ensemble des connaissances qu'exige la culture de la terre.—*Ses profits, ses travaux*: mettez au sing. (*son profit, son travail*).—*Conçue, répartie, exécutée*: faire remarquer l'auxil. être, et l'accord de ces mots avec le sujet, comme dans cette phrase: la lettre est écrite.—*Vigilant*: qui apporte une attention soigneuse et active à ce qu'il doit faire.—*Tout ce qui se*: nature de chacun des mots. (*Tout*, adj. indéf.; *ce*, pron.

dém. ; qui, pron. rel. ; se, pron. pers.) — *Cette fausse considération* : mettez au masc. en remplaçant *considération* par *égard*. (Ce faux égard) — *Position médiocre et précaire* : position peu avantageuse, peu élevée, position dépendante qui, n'étant ni solide, ni durable, offre peu de sécurité et de garantie pour le présent et encore moins pour l'avenir. — *Sont déçus* : sont tout à fait trompés dans leurs espérances, ne réussissent même pas à se créer une position médiocre et précaire, et vivent parfois dans la misère. (F. L.)

IV. LE JEUNE MERLE ET LA NEIGE.

Un matin, pendant les grands froids, en ouvrant ma fenêtre, j'aperçus sur un mur voisin un beau merle dont *la robe noire tranchait étrangement* sur la blancheur de la couche de neige. L'oiseau inquiet contemplait d'un *œil ébloui* et étonné ce blanc tapis qui couvrait les pavés des rues, les massifs des jardins, les rameaux des arbres, les toits des maisons. Ce jeune merle, né du printemps dernier, n'avait jamais vu pareil spectacle et semblait perdu au milieu de cette neige. Je lui jetai des miettes de pain : le *mets* parut maigre à ce mangeur de fleurs et de fruits. Mais quand on n'a pas ce que l'on préfère et que la faim nous pince le ventre, ce n'est pas le cas de faire comme le *héron de la fable* et de se montrer trop dédaigneux. Il ramassa du bout de son bec jaune les *miettes, perles succulentes*, m'envoya deux ou trois sifflements étranglés, comme pour me dire merci, et s'en alla chercher fortune ailleurs. (ANDRÉ THEURIET.) :

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — *Robe noire* : le plumage. — *Tranchait étrangement* : dont la couleur noire ressortait d'une manière extraordinaire, saisissante, sur une couleur blanche tout à fait opposée et beaucoup plus étendue. — *Œil ébloui* : la vue de l'oiseau était gênée, troublée par l'aspect brillant de la neige. — *Mets* : ce que l'on mange. — *Héron de la fable* : le héron qui avait dédaigné la carpe, le brochet, la tanche et le goujon, fut heureux de manger un limaçon. — *Miettes, perles succulentes* : les perles sont des globules d'un blanc argenté qui se forment dans

certaines coquilles. Par leur forme et leur couleur, les miettes de pain ressemblaient à des perles ; elles étaient, en outre, remplies de suc et très nourrissantes. (F. L.)

Homonymes français (suite). (1)

- Bourg* — gros village.
Bourre — amas de poils, de laine, de soie ; — ce qui sert à bourrer.
Bourre, s, nt — verbe bourrer.
Brique — terre cuite pour construction.
Brick — navire à deux mâts.
Brocart — étoffe de soie.
Broquart — cerf ou chevreuil d'un an.
Bru — belle-fille.
Brut — grossier.
Bute — instrument pour couper la corne.
Butte — élévation de terre.
Butte, s, nt — verbe butter (heurter).
Bu, s, t — verbe boire.
But — point où l'on veut atteindre.
Camp — lieu de repos où une armée dresse ses tentes.
Khan — gouverneur turc.
Quand — conjonction.
Quant — préposition.
Cahot — mouvement brusque d'une voiture.
Chaos — désordre extrême.
Cal — durillon.
Cale — pièce de bois pour fixer — fond d'un navire.
Cale, s, nt — verbe caler.
Calandre — insecte nuisible — cylindre pour le linge.
Calandre, s, nt — verbe calandrer.
Cane — femelle du canard.
Canne — roseau — bâton.
Canaux — pluriel de canal.
Canot — petite embarcation.

(1) Voir vol. xv, page 323.

Cap — pointe de terre s'avancant dans la mer.

Cape — grand manteau.

Capital — argent placé — adjectif — de toute importance.

Capitale — ville où siège le gouvernement.

Car — conjonction.

Carre, s, nt — verbe carrer.

Quart — la quatrième partie d'une unité.

Phrases à corriger.

1. C'est à vous, mesdames, à qui je m'adresse.

2. Est-il vrai que plusieurs Acadiens se sont faits protestants après la dispersion de 1755 ?

3. Pendant quelque temps, on put craindre que la Reine le suivrait dans la tombe.

4. La majorité s'est ensuite entendu avec les chefs de l'opposition pour former un nouveau cabinet.

5. La surveillance des élèves devenait impossible ou, du moins, illusoire, à cause du bruit, et je n'obtins que des progrès forts lents sur cette partie comme sur les autres.

6. Le feu s'est déclaré à cinq heures ce matin, et avant que les voisins ne soient arrivés pour combattre l'élément destructeur, les flammes avaient pris leur élan, et la maison fut complètement réduite en cendres.

7. De bons juges croyant reconnaître dans ces paradoxes un nouveau traditionalisme, ont repris, pour combattre l'erreur renaissante, les vieilles et solides armes qu'on avait laissé dormir depuis la condamnation de Lamennais.

8. En tout temps, cette parole (la parole de M. T.) empruntait à la bonté

du cœur d'où elle montait, une saveur, une onction, une tendresse pénétrantes; et son doux empire a su captiver les nombreuses générations qui se sont succédées pendant plus d'un demi-siècle au séminaire de St-H.

Corrections.

1. C'est à vous, mesdames, *que*.....
2. se *soient* faits.....
3. *ne* le *suivit*.....
4. s'est ensuite *entendue*.....
5. *fort* lents.....
6. les voisins ne *fussent* arrivés (mieux : avant que les voisins fussent arrivés).....
7. qu'on avait *laissées* dormir.....
8. qui se sont *succédé*.....

Exercices de calcul.

I. Un détaillant fait dans sa journée les opérations suivantes : il vend pour \$1.70 de marchandises ; il encaisse le montant d'une créance de \$15.05 ; il vend ensuite pour 81c. ; il solde une dette de \$8.96 ; il reçoit successivement, pour vente en détail, 2c., 43c., 26c., \$1.21. Combien doit-il avoir en caisse ?

Rép : \$10.52.

Solution :

La recette de la journée = 1.70 + 15.05 + .81 + .02 + .43 + .26 + 1.21 = \$19.48.

L'encaisse = 19.48 — 8.96 = \$10.52.

II. Quel bénéfice peut réaliser un chapelier qui achète 804 chapeaux à \$0.15 la pièce, et qui les revend \$2.16 la douzaine ?

Rép. : \$24.12.

Solution :

Chaque chapeau est revendu $\frac{2.16}{12} =$ \$0.18.

Le profit par chapeau = .18 - .15 = .03.
Le profit total = .03 × 804 = \$24.12.

III. On paie \$1.25 par verge courante pour le creusage d'un canal long de 280 vgs. 3 ouvriers occupés à cet ouvrage ont mis 30 jours pour l'exécuter. Combien chaque ouvrier gagnait-il par jour ?

Rép. : \$3.89.

Solution :

Le coût du canal = 1.25 × 280 = \$350.
Le salaire de chaque ouvrier = $\frac{350}{30 \times 3} = \frac{35}{9} = \$3.88\dots$ et mieux \$3.89.

IV. La roue d'une machine fait 91 tours en 3 secondes $\frac{1}{4}$. On demande combien elle fera de tours en 5 heures $\frac{1}{2}$.

Rép. : 579600 tours.

Solution :

5 heures $\frac{1}{2}$ = $5\frac{1}{2} \times 60 = 345$ minutes.
345 minutes = $345 \times 60 = 20700$ secondes.

Le nombre de tours = $\frac{20700 \times 91}{3\frac{1}{4}} = \frac{1883700}{3\frac{1}{4}} = \frac{7534800}{13} = 579600.$

V. Un ouvrier gagne \$2.75 par jour ; comme il travaille 288 jours par année, quel est son gain moyen pour 3 mois ?

Rép. : \$198.

Solution :

Nombre de jours de travail correspondant à 3 mois. $\frac{288 \times 90}{360} = \frac{288}{4} = 72.$

Gain demandé, $2.75 \times 72 = \$198.$

VI. J'ai placé \$1300 dans une entreprise qui a duré 2 ans et 4 mois. A la clôture définitive des comptes, on m'a donné en capital et dividende \$1527.50. A quel taux (par an) ai-je placé mon argent ?

Rép. : 7.50 p. c.

Solution :

Le dividende = 1527.50 - 1300 = \$227.50.

Le taux demandé = $\frac{227.50 \times 100}{1300 \times 2\frac{1}{3}} = \frac{227.50}{13 \times 2\frac{1}{3}} = \frac{227.50}{30\frac{1}{3}} = \frac{682.50}{91} = 7.50 \%$.

TRIBUNE LIBRE.

Conseils aux écoliers.

D'abord, vous êtes-vous bien souvent demandé, chers amis, ce qu'est l'instituteur ? Non, me répondez-vous peut-être.

Cependant, il importe que vous le sachiez, que vous ayez de lui une idée au moins exacte.

L'instituteur est avant tout l'ami, le confident, le modérateur en quelque sorte de la jeunesse, qu'il aime et pour laquelle il se dévoue avec bonheur. Il instruit, c'est là sa tâche de tous les jours, ceux qui lui sont confiés, en leur donnant un enseignement à la fois pratique et religieux.

A lui, la haute et sublime mission de préparer le chrétien fermement attaché à l'Eglise, le citoyen utile et dévoué à la Patrie.

Aussi la Famille, l'État et l'Eglise n'attendent-ils pas moins de sa part.

Mais il faut, chers amis, pour que le maître ou l'instituteur puisse facilement atteindre ce noble but, et cela d'abord pour votre bien, il faut, dis-je, pour ce qui, d'une part, dépend de vous, que vous ayez confiance en lui, que vous l'estimiez du moins en raison de tout le bien qu'il veut et qu'il peut vous faire, pour peu que vous soyez dociles à ses enseignements.

Donc, respect et obéissance à vos maîtres, que vous devez aussi considérer comme les représentants autorisés de vos parents auprès de vous.

Dans vos études, soyez appliqués ; cherchez, à l'aide de la réflexion, à vous rendre compte de tout problème à résoudre, de toute règle à appliquer ; car, ce n'est que de cette façon que vous arriverez sûrement et le plus tôt à comprendre ce que l'on vous donne à apprendre, que votre intelligence se développera.

Il faut aussi et particulièrement aimer le travail, en avoir toute la volonté et toute l'énergie ; car, on vous l'a souvent dit : Rien ne s'obtient sans le travail.

C'est à ce prix-là seul que l'on triomphe de tout obstacle, que l'on parvient enfin, avec l'aide de Dieu, au but désiré.

Mettez bien, chers amis, ces quelques conseils en pratique, et le succès couronnera assurément vos humbles efforts."

N. B.

De l'enseignement religieux.

DES PRIÈRES ET DU CATÉCHISME.

(Extraits d'une conférence faite, le 28 mai dernier, devant l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, par M. J.-S. Teasdale, professeur à l'école Montcalm, Montréal.)

II. DU CATÉCHISME.

(Suite et fin.)

Importance. — C'est dans cette partie essentielle de l'instruction religieuse, qu'un maître zélé doit spécialement se montrer digne du saint emploi qu'il exerce. Les fonctions du catéchiste l'associent en effet aux saints les plus illustres et à Jésus-Christ lui-même.

L'instituteur chrétien estimera donc au-dessus de toutes les autres, ses fonc-

tions de catéchiste, mais en se souvenant toujours qu'il ne les exerce que par délégation de l'Église, sous la direction du curé et la surveillance de ses délégués ou vicaires.

S'il y a une spécialité du programme qui requière une préparation minutieuse des leçons, c'est à coup sûr le catéchisme. Tout le démontre : l'objet et la difficulté de la matière, l'importance des résultats que cet enseignement est appelé à produire, enfin la nécessité d'inspirer aux enfants par des leçons bien données, un goût prononcé pour l'étude de la religion.

Programme. — Le programme des leçons de dogme et de morale est tout tracé par le catéchisme du diocèse, que l'instituteur doit prendre pour base de son enseignement. Néanmoins il débutera par l'exposition des principaux mystères, en les appuyant sur les vérités rationnelles qui leur servent de base, comme l'existence et la nature de l'âme, de Dieu, ou sur les faits historiques qui les exposent, tels que la création du monde, la naissance de Notre-Seigneur, sa passion et sa mort.

.....
.....
Pour bien donner cet enseignement du catéchisme, l'instituteur s'aidera des procédés généraux d'enseignement et en particulier des suivants :

1° *L'analytique* qui, au moyen de sous-questions, décompose une leçon ou une réponse en ses parties pour les étudier successivement.

2° *Le procédé de substitution*, pour faire traduire en d'autres termes une question de catéchisme, ou remplacer certains mots par leurs synonymes, afin de s'assurer si l'enfant en comprend bien le sens.

3° *L'intuitif*, au moyen d'exemples concrets tirés de la nature, du symbo-

lisme religieux, afin de faire entendre les vérités surnaturelles, de faits historiques pour établir le dogme, d'exemples plutôt que de définitions pour donner l'idée d'un vice ou d'une vertu.

4° *L'étymologique*, pour faire saisir le sens exact des mots principaux et en rattacher plusieurs à un seul.

5° *L'analogique*, pour faire entendre une vérité métaphysique.

6° *Le procédé tabulaire* par l'écriture au tableau noir, soit en tout ou en partie, du texte d'une réponse, dans le but d'en faire distinguer nettement les parties.

7° *Le procédé répétitoire*, qui consiste à effectuer, lorsque l'occasion s'en présente, de fréquents retours sur les matières précédemment étudiées, dans le but de faire comprendre l'inconnu au moyen du connu, de relier entre elles les réponses éparpillées dans le cours du livre, et d'opérer des répétitions absolument nécessaires pour l'instruction des élèves.

8° Enfin le *procédé synthétique* : sorte de dissertation qui relie en faisceau, dans l'esprit de l'élève, tous les détails relatifs à un même point de la matière.

Je vais maintenant vous soumettre, d'après ces procédés, une préparation sommaire d'une leçon ayant pour objet la *contrition*.

Q. A quelle leçon précédente se rapporte celle d'aujourd'hui, sur la contrition ?

R. A celle du sacrement de Pénitence.

Q. Pourquoi ?

R. Parce que la contrition est une des parties de ce sacrement.

Q. Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?

R. Le sacrement de Pénitence est un sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

Q. Quelle partie du sacrement de Pénitence la contrition est-elle ?

R. La première et la principale partie. (Procédé répétitoire)

Q. Qu'est-ce que la contrition ?

R. La contrition est une douleur et une détestation du péché qu'on a commis et le ferme propos de ne le plus commettre.

Le maître écrit alors au tableau noir :

CONTRITION	{	1° Définition	{	1° Douleur.
		2°		2° Détestation.
				3° Ferme propos.
3°	}			

Puis, le maître, s'adressant aux élèves :

Q. Combien de parties distinguez-vous dans cette définition de la contrition ?

R. Trois.

Q. Lesquelles ?

R. La douleur, la détestation et le ferme propos.

(Procédé analytique et tabulaire.)

Q. Dans cette expression : la contrition est une douleur....., remplacez ce mot douleur par un équivalent ?

R. Souffrance.

(Procédé de substitution.)

Q. Cette douleur doit-elle être une douleur du corps ou de l'âme ?

R. Une douleur de l'âme.

Q. Donnez-en un exemple.

R. Celle causée par la mort d'un parent.

Je continue :

Q. Si par mégarde je blesse quelqu'un, quelle douleur éprouve-t-il ?

R. Une douleur du corps.

Q. Et moi qui suis triste de l'accident, je ressens quelle douleur ?

R. Celle de l'âme.

(Procédé intuitif.)

Q. Quel est le contraire de douleur ?

R. Plaisir.

(Procédé d'opposition.)

Q. Pourquoi l'âme doit-elle éprouver de la douleur ?

R. Parce qu'elle a pris plaisir à une chose mauvaise qui offense Dieu.

Q. Quelle est la deuxième partie de la définition ?

R. Détestation,

Q. Donnez un synonyme de ce mot.

R. Haine.

(Procédé de substitution.)

Q. Quel est le contraire de détestation ?

R. Amour.

R. Pourquoi l'âme doit-elle éprouver de la haine, de la détestation ?

R. Parce qu'elle a aimé une chose mauvaise.

Q. Quelle est le troisième partie de la définition ?

R. Le ferme propos.

Q. Remplacez le mot propos par un autre ?

R. Résolution.

Q. Que signifie ferme dans l'expression du ferme propos ?

R. Inébranlable.

(Procédé analytique.)

Q. Montrez par une réponse de votre catéchisme que le ferme propos est nécessaire pour faire une bonne confession.

R. Sans le ferme propos, il ne saurait y avoir de vraie et sincère contrition, partant la confession est nulle et sacrilège.

(Procédé répétoire.)

Pour faire distinguer nettement trois parties de la contrition, je les rendrais sensibles en les réunissant au moyen d'une comparaison concrète.

Je cite :

Un méchant enfant s'étant introduit dans un jardin pour y voler des fruits, est mordu par le chien du propriétaire de ce jardin,

Q. Que lui a fait éprouver la morsure ?

R. De la douleur.

Q. Et par rapport au chien, que ressent-il ?

R. De la haine.

Q. Croyez-vous qu'il s'expose encore imprudemment à la dent de l'animal ?

R. Non.

Avant de passer à la question qui a trait aux qualités de la contrition, il sera bon de faire répéter sous forme récapitulative les explications précédentes.

Q. Combien la contrition doit-elle avoir de qualités ?

R. Quatre.

Q. Quelles sont-elles ?

R. La contrition doit être *intérieure*, *surnaturelle*, *universelle* et *souveraine*.

Le maître écrit alors au tableau noir :

CONTRITION	}	1° Définition	{ 1° Douleur, 2° Détestation. 3° Ferme propos.
		2° Qualités	{ 1° Intérieure. 2° Surnaturelle. 3° Universelle. 4° Souveraine.
		3°	

Q. Quelle est la première qualité ?

R. Intérieure.

Q. Quel est l'opposé d'intérieure ?

R. Extérieure.

Q. Dans quel cas la contrition ne serait-elle qu'extérieure ?

R. Dans le cas où elle n'est que sur les lèvres et non dans le cœur ; ou encore si l'on récite l'acte de contrition sans attention ni dévotion.

Q. Que signifie ce membre de phrase : la contrition doit être dans le cœur ?

R. Cela signifie que le cœur doit éprouver ce que l'on dit et que l'esprit doit être attentif aux paroles que la bouche prononce.

Q. Quelle est la seconde qualité de la contrition ?

R. Surnaturelle.

Q. Que veut dire ce mot ?
 R. Qui est au-dessus de la nature.
 Q. Qui est-ce qui est au-dessus de la nature ?
 R. Dieu.
 Q. Qu'entendez-vous en disant que la contrition doit être surnaturelle ?
 R. En disant que la contrition doit être surnaturelle, j'entends qu'elle doit être inspirée par la grâce de Dieu, et produite par des motifs venant de la foi, et non par des motifs purement naturels.
 Q. Combien de points cette réponse renferme-t-elle ?
 R. Deux.
 Q. Quel est le premier point ?
 R. Qu'elle (la contrition) doit être inspirée par la grâce de Dieu.....
 Q. Qu'est-ce que la grâce ?
 R. La grâce est un don de Dieu ?
 Q. La contrition est donc un don de Dieu ?
 R. Oui.
 Q. Puisque la grâce est un don de Dieu, que faut-il faire pour l'obtenir ?
 R. La lui demander.
 Q. Quel est le second point ?
 R. Et produite par des motifs de foi.....
 Q. Qu'entend-on par motif ?
 R. Ce qui meut et porte à faire quelque chose, de sorte que c'est la pensée d'avoir offensé Dieu qui doit produire dans l'âme la tristesse ou la contrition.
 2. Qu'entendez-vous en disant que la contrition doit être universelle ?
 R. J'entends que nous devons avoir regret de tous nos péchés, au moins mortels, sans en excepter un seul.
 Q. Quels sont les mots de la réponse qui expliquent la 3e qualité de la contrition ?
 R. Que la contrition doit s'étendre à tous les péchés.
 Je suppose le cas suivant :
 Joseph a volé, incendié et calomnié.
 Q. Combien Joseph a-t-il commis de péchés ?
 R. Trois.

Q. Il va à confesse ; il regrette d'avoir incendié, d'avoir calomnié ; il est fermement résolu de ne plus agir ainsi à l'avenir, mais par contre il n'éprouve aucun regret d'avoir volé. Sa contrition s'étend-elle à tous les péchés commis ?
 R. Non.
 Q. Quel est ce péché auquel ne s'étend pas la contrition ?
 R. Celui du vol.
 Q. Cette contrition n'est donc pas universelle ?
 R. Non.
 Q. Quand la contrition de Joseph sera-t-elle universelle ?
 R. Quand il regrettera tous ses péchés, y compris celui de son vol.
 Q. Quand la contrition est-elle universelle ?
 R. La contrition est universelle quand elle s'étend à tous les péchés commis, etc.
 Q. Pourquoi ne peut-on pas conserver de l'attachement à un seul péché mortel ?
 Pas de réponse.
 Q. Voyons !... Quel mal nous apporte le péché mortel ?
 R. Il nous rend ennemis de Dieu.
 Eh ! bien, puisqu'un seul péché mortel suffit pour nous rendre ennemis de Dieu, on ne peut pas être à la fois son ami et son ennemi, c'est-à-dire haïr certains péchés et conserver de l'attachement pour d'autres.
 Q. Dites maintenant pourquoi on ne peut conserver de l'attachement à un seul péché mortel.
 R. Parce qu'un seul péché mortel nous rend ennemis de Dieu.
 Q. Qu'entendez-vous en disant que la contrition doit être souveraine ?
 R. J'entends que nous devons être plus affligés d'avoir offensé Dieu que de tous les maux qui peuvent nous arriver.
 Q. Qu'appelle-t-on souverain dans un pays ?
 R. Le roi.

Q. Pourquoi ?

Pas de réponse.

Q. N'est-il pas au-dessus de tous les habitants de son pays ?

R. Oui.

Q. Plus élevé qu'eux ?

R. Oui.

Q. Qu'est-ce à dire que la contrition ou la douleur doit être souveraine ?

R. Qu'elle doit être au-dessus de toute douleur.

Q. Dites quel mal est au-dessus de tous les autres.

R. Le péché.

Q. Combien y a-t-il de sortes de contrition ?

R. Deux : la contrition parfaite et la contrition imparfaite.

Le maître écrit enfin au tableau noir :

CONTRITION	{	1° Définition:	{ 1° Douleur. 2° Détestation. 3° Ferme propos.
		2° Qualités :	{ 1° Intérieure. 2° Surnaturelle. 3° Universelle. 4° Souveraine.
		3° Sortes :	{ 1° Parfaite. 2° Imparfaite.

Il me resterait maintenant à appliquer le procédé comparatif aux deux réponses suivantes du catéchisme qui définissent, l'une la contrition parfaite, et l'autre la contrition imparfaite, afin de faire distinguer nettement ce qu'elles ont de semblable et de dissemblable, de tirer enfin de l'instruction des conclusions pratiques, comme, par exemple, la récitation journalière de l'acte de contrition.

On peut donner pour devoir aux élèves la leçon à étudier, ou bien à résoudre par écrit un certain nombre de questions relatives aux explications données, ou bien encore à faire un exposé de la leçon en texte continu.

Il y aurait peut-être encore beaucoup à dire, mais je m'arrête en concluant que ce qui importe par-dessus tout, c'est que l'instituteur confirme son enseignement par ses exemples.

La religion, dit M. Paroz, est une vie, un feu sacré, et quand ce feu ne brûle pas dans le cœur de l'instituteur, qu'il n'avive pas son enseignement, qu'il ne sanctifie pas par ses paroles, ses sentiments, sa conduite, l'enseignement religieux est une lettre morte qui ne portera jamais le fruit qu'on peut en attendre.

NAP. BRISEBOIS,
Secrétaire de l'Association.

Système métrique.

(Suite)

PROBLÈMES DIVERS POUR SERVIR D'EXERCICES SUR LA MANIÈRE DE LIRE, D'ÉCRIRE ET D'OPÉRER AVEC DES QUANTITÉS EN MESURES MÉTRIQUES.

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES.

- 1e D.—Qu'est-ce que le MÈTRE ?
 R.—Le mètre est l'unité de mesure de longueur ; il est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre.
- 2e D.—Comment s'appelle la dixième partie du mètre ?
 R.—Décimètre.
- 3e D.—Quels sont les noms qu'on donne à la centième et à la millième partie du mètre ?
 R.—On les appelle centimètre et millimètre.
- 4e D.—Quels sont les noms donnés à dix et à cent mètres ?
 R.—Dix mètres s'appellent décamètre, et cent mètres, hectomètre.

5e D.—Comment énoncez-vous mille mètres ?

R.—Mille mètres s'énoncent par kilomètre.

6e D.—Quelle est la différence entre chacune des unités de la nomenclature des mesures de longueur ?

R.—Les unités de mesures de longueur sont de dix en dix fois plus grandes ou plus petites les unes que les autres ; en conséquence il faut couper 1 chiffre avec le point décimal pour réduire ces mesures d'une dénomination en une autre.

7e D.—Quelle est la propriété particulière du mètre ?

R.—Le mètre a la propriété d'être la base de toutes les classes de mesures du système soit de capacité soit de poids (même de la monnaie en France) ; le *décimètre cube* étant le *litre*, unité de mesure de capacité, et le poids d'eau pure du *centimètre cube* étant le *gramme*, unité de mesure de poids.

8e D.—Qu'entendez-vous par mètre carré ?

R.—Le mètre carré est une étendue d'un mètre de côté.

9e D.—Combien y a-t-il de décimètres carrés dans un mètre carré ?

R.—Il y a cent décimètres carrés dans un mètre carré.

10e D.—Combien faut-il de centimètres carrés pour faire un mètre carré ?

R.—Il faut 10,000 centimètres carrés pour faire un mètre carré, parce qu'il faut 100 centimètres carrés pour faire un décimètre carré ; et il faut 100 décimètres carrés pour faire un mètre carré, et $100 \times 100 = 10,000$.

11e D.—Combien y a-t-il de différence entre chaque unité de cette classe ?

R.—Les unités de cette classe sont de 100 en 100 fois plus grandes ou

plus petites les unes que les autres, de sorte qu'il faut couper par tranches de 2 chiffres pour les réduire d'une dénomination en une autre.

12e D.—Qu'est-ce qu'on entend par la mesure appelée *are* ?

R.—L'*are*, unité de mesure de surface pour le mesurage des terres, s'appelle mesure agraire ; il a dix mètres de côté et contient 100 mètres carrés.

13e D.—Quelles sont les différentes dénominations de l'*are* en usage ?

R.—Il y a en usage l'*hectare* qui vaut 100 ares, dont on se sert généralement, aussi le *décare* et le *déciare* ; le *décare* vaut dix ares et le *déciare* est le dixième d'un *are* ; le *centiare*, lorsqu'on l'emploie comme unité principale, est généralement exprimé en mètres carrés ; le mètre carré est un *centiare*, il est la centième partie de l'*are*.

14e D.—Qu'est-ce qu'on entend par mètre cube ?

R.—Le mètre cube est un solide dont chacun des six côtés qui le contiennent a un mètre de surface.

15e D.—Combien y a-t-il de décimètres cubes dans un mètre cube ?

R.—Il y a 1000 décimètres cubes dans un mètre cube.

16e D.—Le décimètre cube possède-t-il quelque propriété qui lui soit particulière ?

R.—Oui ; le décimètre cube est la millième partie du mètre cube ; il a la propriété d'être aussi l'*unité principale* des mesures de capacité ; il s'appelle le *LITRE*.

17e D.—Combien le décimètre cube contient-il de centimètres cubes ?

R.—Le décimètre cube contient 1000 centimètres cubes.

18e D.—Le centimètre cube possède-t-il quelque privilège qui lui soit propre ?

R.—Oui ; le centimètre cube d'eau distillée à 4° centigrade pèse un GRAMME ; et le gramme est l'unité principale des poids.

19e D.—Combien le mètre contient-il de décimètres et de centimètres cubes, et combien y a-t-il de différence entre les unités secondaires des mesures cubiques ?

R.—Le mètre cube vaut 1000 décimètres cubes, et le décimètre cube vaut 1000 centimètres cubes, ce qui fait que les unités des mesures de cette classe sont de 1000 fois en 1000 fois plus grandes ou plus petites les unes que les autres et que le mètre cube contient $1000 \times 1000 = 1000000$ de centimètres cubes.

20e D.—Qu'est-ce que le litre ?

R.—Le litre est un vase d'une forme déterminée, de la contenance exacte d'un décimètre cube.

21e D.—Qu'est-ce que le gramme ?

R.—Le gramme est un poids égal au poids d'un centimètre cube d'eau distillée à 40° c., pesé dans le vide. Le baromètre a 76 centimètres.

22e D.—Combien le mètre cube contient-il de litres ?

R.—Le mètre cube contient 1000 décimètres cubes, et le décimètre cube étant un litre, il en résulte que le mètre cube contient 1000 litres.

23e D.—Quel est le poids d'un mètre cube d'eau ?

R.—Comme on a prouvé dans la réponse précédente que le mètre cube contient 1000 litres, le litre d'eau pesant 1000 grammes ou 1 kilogramme, la conséquence est que le mètre cube d'eau pèse 1000 kilogrammes ou une tonne.

24e D.—Connaissant le contenu d'un vase quelconque en litres d'eau,

peut-on en calculer le poids au moyen de ce contenu ?

R.—Oui ; puisque chaque décimètre cube pèse 1 kilogramme, le nombre de décimètres cubes que contient le vase sera le nombre de kilogrammes qui représentera son poids.

25e D.—Ayant le poids en kilogrammes d'un fût vide et son poids plein d'eau, pourrait-on avec ces données trouver la capacité en litres ?

R.—Oui ; le poids net du fût en kilogrammes sera à la fois sa capacité en décimètres cubes et en litres, puisque le litre d'eau pèse 1 kilogramme.

NOTE.—Il est bon de faire observer ici que dans la pratique journalière, lorsqu'il s'agit de faire des comparaisons de poids ou de volume au moyen de l'eau en suivant le système métrique, on peut faire usage de l'eau ordinaire (eau de pluie), qui peut être considérée comme suffisamment pure pour ces opérations.

MESURES DE LONGUEUR.

169.—Les unités dont on se sert dans ces mesures sont : le kilomètre, l'hectomètre, le décamètre, le mètre, le décimètre, le centimètre, et très rarement le millimètre. Ces unités sont de 10 en 10 fois plus grandes ou plus petites les unes que les autres et pour les réduire d'une dénomination à une autre, il faut couper des rangs d'un chiffre à droite ou 1 à gauche, selon le cas.

PROBLÈMES.

170.—Pour résoudre les différents calculs qui vont suivre, il faut nécessairement connaître les quatre règles simples de l'arithmétique et aussi les fractions décimales d'une manière parfaite ; c'est surtout sur ces connaissances que repose le bon résultat de ces solutions. Il est important aussi de ne pas oublier de réduire à la même dénomin-

tion les différentes quantités sur lesquelles on doit opérer. Si par exemple on veut multiplier ou diviser des mètres ou des mètres et décimètres par des décimètres ou des décimètres et des centimètres, il faut toujours réduire les mètres en décimètres et en centimètres, quand il est nécessaire, en y ajoutant des zéros au besoin et en plaçant le point décimal à la place convenable.

N° 26.—Combien de millimètres dans quatre centimètres ? dans sept centimètres ? Combien de mètres dans sept kilomètres ?

Rép. = 40 millimètres ; — 70 millimètres ; — 7000 mètres.

N° 27.—Dans 5 mètres, combien y a-t-il de centimètres ? Combien de millimètres ?

Rép. = 500 centimètres ; — 5000 millimètres.

N° 28.—Dans 8 kilomètres, combien de mètres, de millimètres et de centimètres ?

Rép. = 8000 mètres ; 8000000 de millimètres ; — 800000 centimètres.

N° 29.—Dans 2 kilomètres 15, combien de centimètres ? combien de mètres ? combien de millimètres ?

Rép. = 215000 centimètres ; — 2150 mètres ; — 2150000 millimètres.

N° 30.—Dans 1675 mètres, combien de kilomètres ? de millimètres ? de centimètres ?

Rép. = 1 kilomètre 675 ; — 1675000 millimètres ; — 167500 centimètres.

N° 31.—Lisez les quantités suivantes : 0^m, 37 ; 0^m, 009 ; 57^m, 3 ; 9^m, 08.

Rép. = 37 centimètres ; — 9 millimètres ; 57 mètres, 3 décimètres ; 9 mètres, 8 centimètres.

N° 32.—Ecrivez chacune des quantités suivantes en mètres : 3^{km} 68 ; 4^{km}, 9 ; 173^m ; 8196^m.

Rép. = 3680 mètres ; — 4900 mètres ; — 1 mètre 73 ; 81 mètres 96.

Ecrivez les nombres des trois exemples qui suivent (N°s 33, 34 et 35), chacun de trois manières différentes : 1° en kilomètres, 2° en mètres, et 3° en millimètres.

N° 33.—2 kilomètres, 437 mètres, 90 centimètres ?

Rép. = 1° 2^{km}, 4379 ; — 2° 2437^m, 9 ; — 3° 2437900^{mm}.

N° 34.—150^{km}, 320^m, 36^{cm} ?

Rép. = 1° 150^{km}, 32036 ; — 2° 150320^m, 36 ; — 3° 150320360^{mm}.

N° 35.—297.801^{cm}, 3 ?

Rép. = 1° 2^{km}, 978013, — 2° 2978^m, 013. 3° 2978013^{mm}.

N° 36.—Ajoutez 23 centimètres à 47 centimètres, à 38 centimètres, à 74 centimètres et à 9 centimètres.

Réponse. = 1^m, 91.

N° 37.—Ajoutez 237^m, 53^{cm}., à 17^m, 3, à 24^m07.

Réponse = 278^m, 9.

N° 38 = Ajoutez 239^m, 47, à 98^{cm}, à 19^m, à 70^m, 07.

Réponse. = 329^m, 52.

N° 39.—Retranchez 39^{cm}, de 97^{cm}.,

Rép. = 58^{cm}.

N° 40.—De 7^m, 35 retranchez 4^m, 86.

Réponse. = 2^m, 49.

N° 41.—Retranchez 57^{cm}, de 9^m, 08.

Réponse. = 8^m, 51.

N° 42.—Les longueurs des principales constructions de l'exposition centenaire des États-Unis étaient comme suit : L'édifice principal 573^m024 ; la salle des machineries 426^m, 72 ; celle de l'horticulture 116^m, 838 ; la galerie des arts 111^m, 25 ; le pavillon des dames 58^m52 ; la bâtisse de l'agriculture 249^m, 936. Quelle serait la longueur de ces édifices si elles étaient toutes construites en une file les unes à la suite des autres ?

Réponse. = 1536^m, 188.

N° 43.—Combien la bâtisse principale est-elle plus longue que celle des machineries ?

Réponse. = 146^m, 304.

N° 19.—Combien la bâtisse d'agriculture est-elle plus longue que la salle des arts ?

Rép. = 138^m, 686.

N° 44.—Combien l'édifice principal est-il plus long que celui de l'horticulture et de la galerie des arts ensemble ?

Rép. = 345^m, 036.

N° 45.—Multipliez 24^{cm}, par 3. Et 87^{mm} par 9.

Rép. = 72^{cm} ; 783^{mm}.

N° 46.—Multipliez 29^m, 43 par 7. Et 216^m, 329 par 8.

Rép. = 206^m, 01. ; 1730^m, 632.

N° 47.—Divisez 78^{cm}, par 13. Et 168^m par 8.

Rép. = 6^{cm} ; 21^m.

N° 48.—Divisez 16^m 8, par 8. Et 496^m 324 par 4.

Rép. = 2^m, 1 ; 124^m, 081.

Donnez la réponse à chacun des problèmes suivants : premièrement en centimètres, et secondement en mètres.

N° 49.—Ajoutez 4^m, 97 à 39^{cm}, et à 5^m 2.

Rép. = 1° 1056^{cm} ; — 2° 10^m 56.

N° 50.—Ajoutez 97^{cm}, à 83^m, 45, à 26^m, 03, à 3^{cm}.

Rép. = 1° 11048^{cm} ; 2° 110^m 48.

N° 51.—Multipliez 85^{cm}, par 13.

Rép. = 1° 1105^{cm} ; 2° 11^m, 05.

N° 52.—Multipliez 26^m, 3 par 27.

Rép. = 1° 71010^{cm} ; 2° 710^m, 1.

N° 53.—Divisez 219^m, 48 par 4.

Rép. = 1° 5487^{cm} ; 2° 54^m, 87.

N° 54.—Divisez 32^{cm}, par 8.

Rép. = 1° 4^{cm}. 2° 0^m, 04.

Exprimez les réponses des problèmes de 55 à 64, premièrement en mètres et secondement en kilomètres.

N° 55.—Ajoutez 398^m, à 487^m, à 7,169^m et à 649^m.

Rép. = 1° 8703^m ; 2° 8^{km}, 703.

N° 56.—Ajoutez 42^{km}, 3 à 91^{km} 47 et à 83^{km}, 07.

Rép. = 1° 21,684^m; 21^{km}, 684.

N° 57.—Ajoutez 107^{km}, 07, à 83^m, à 17^{km}, à 496^{km}, 38.

Rép. = 1° 620533^m ; 2. 620^{km}, 533.

N° 58.—Multipliez 637^m, par 9.

Rép. = 1° 5733^m. ; 2° 5^{km}, 733.

N° 59.—Multipliez 97^m, 8, par 17.

Rép. = 1° 1662^m; 6 ; 2° 1^{km}, 6626.

N° 60.—Si une locomotive parcourt 45^{km}, 6 en une heure, combien fera-t-elle de chemin entre 9 heures et midi ?

Rép. = 1° 136800^m; 2° 136^{km} 8.

N° 61.—Si Marie demeure à 753^m de l'école, combien de chemin fera-t-elle pour aller à l'école et revenir chez elle dans dix jours ?

Rép. = 1° 15060^m. ; 2° 15^{km}, 06.

N° 62.—Divisez 9864^{km}, par 8. ?

Rép. = 1° 1233000^m ; 2° 1233^{km}.

N° 63.—Un homme a fait 237^{km}, 6 en six jours ; combien a-t-il fait par jour ?

Rép. = 1° 39600^m. ; 2° 39^{km} 6.

N° 64.—Il y a 216^{km} 18, de Québec à l'embouchure du Saguenay. Combien un steamer devra-t-il faire par heure pour parcourir la distance en 9 heures ?

Rép. = 2° 24020^m. ; 1° 24^{km} 02.

N° 65.—La distance de Boston à Albany est d'environ 325^{km} 25. Combien de temps un train de chemin de fer mettra-t-il à parcourir cette distance en faisant 34^{km}, 3 par heure ?

Rép. = 9,5 heures.

N° 66.—Combien une roue de 4^m 5 de circonférence fera-t-elle de révolutions pour parcourir 416^{km}, 7765 ?

Rép. = 92617 révolutions.

(A suivre.)

J.-L. VINCENT.

LÉCTURE POUR TOUS.

Histoire.

PARMENTIER.

Antoine-Augustin Parmentier naquit à Montdidier (Picardie, Somme), le 17 août 1737, d'une famille peu fortunée.

Il étudia d'abord la pharmacie.

La guerre de Hanovre ayant éclaté (1757), il partit pour l'armée et obtint rapidement le grade de pharmacien en second. Fait prisonnier par les Prussiens, il fut nourri de pommes de terre ; cette circonstance l'amena à réfléchir sur l'utilité de ce tubercule.

L'Académie de Besançon (Doubs) avait mis au concours un Mémoire sur les plantes qui pourraient le mieux suppléer aux céréales dans les temps de disette. Parmentier concourut et ne manqua pas de réserver dans son travail une large place aux avantages à retirer de la culture de la pomme de terre. Il obtint le prix (1771).

Le *Solanum tuberosum* transporté du Pérou ou du Chili en Europe, au commencement du 16e siècle, avait d'abord été cultivé en Italie, décrit par le savant botaniste français Clusius de (l'Ecluse), cultivé en Allemagne dès les premières années du 17e siècle, introduit en France par la Flandre, mais toujours repoussé par la routine et l'ignorance, qui le regardaient comme engendrant la lèpre ou tout au moins la fièvre, et l'abandonnaient aux animaux.

Parmentier réfuta toutes ces erreurs et s'attacha à prouver les avantages considérables qui résulteraient de l'introduction de la pomme de terre dans l'alimentation de l'homme. Pour exciter la convoitise du peuple, il fit planter 50 arpents de pommes de terre à la plaine

de Sablons (Paris) ; pendant le jour des gardes veillaient à la sécurité de la récolte ; le soir, ils se retiraient. La foule, intriguée et avide, profita de la nuit pour voler des tubercules. C'est ce que désirait Parmentier.

Un jour, il donna un grand repas où la pomme de terre, déguisée sous diverses formes, fournit la substance de tous les mets et même des liqueurs.

Le succès couronna enfin les efforts persévérants et généreux de Parmentier ; à la fin du 18e siècle, l'usage de la pomme de terre était général en France ; bientôt après, il le fut dans toute l'Europe.

Parmentier a écrit une quantité d'ouvrages des plus utiles sur l'alimentation de l'homme et a occupé avec éclat différentes charges que lui confia le gouvernement français. Il mourut le 17 décembre 1813.

Qui dira jamais les souffrances qu'il a épargnées à l'humanité ?

(*La Gymnastique scolaire.*)

Hygiène.

MANGIONS DES LÉGUMES.

La consommation journalière des légumes exerce une influence marquée et très salutaire sur la santé des personnes qui en font usage. Si cette consommation était plus répandue, l'on ne verrait certainement pas autant de maladie. Généralement, dans notre province, l'on mange trop de viande et pas assez de légumes.

Où trouve-t-on ces cas d'une longévité extraordinaire ? Chez les personnes qui mangent peu de viande, et dont la diète se compose plutôt de légumes que de toute autre chose. Allez, par exemple,

dans un couvent de Trappistes, vous serez étonnés de l'air de santé peint sur la figure de ces religieux. Pourquoi ! parce que leur nourriture se compose toujours exclusivement de légumes.

D'ailleurs, il est prouvé par la science que la plupart des légumes du jardin potager contiennent quelques propriétés médicinales qui exercent une action spéciale sur une partie de l'organisme humain. Les carottes et les panais agissent puissamment sur les rognons, de même que l'épinard et la laitue jouissent à un haut degré de propriétés toniques et laxatives.

Le céleri a un effet très salulaire sur les nerfs et c'est un des meilleurs remèdes contre les rhumatismes ; les oignons ont un très bon effet sur les poumons. Les tomates jouissent de qualités toniques remarquables ; elles exercent une influence salulaire sur le foie.

L'usage habituel de panais et de carottes, deux ou trois fois par semaine, donne à la peau un teint frais et rose.

(*Le Moniteur du Commerce.*)

Morale en action.

DERRIÈRE LA TAPISSERIE.

Un roi, à la demande de son épouse, avait consenti à ce qu'on lui présentât chaque année, le jour de sa fête, un enfant pauvre de ses États, pour lui accorder ce dont il avait besoin.

Afin que le pauvre petit fût moins intimidé, il était convenu que Sa Majesté entendrait sa supplique derrière une tapisserie.

On choisit une fois le fils d'un brave soldat. Il fut introduit, au jour fixé, selon l'usage, dans la grande salle du palais.

Midi sonne. C'était l'heure solennelle. On donne l'ordre à l'enfant de parler :

“ Sire, dit-il, d'une voix douce et modeste, je demande deux faveurs : une pension pour mon père qui a combattu pour vous, et une bourse d'étudiant pour moi.”

Le roi, voyant que cette double demande était juste, accorda tout ; mais il voulut auparavant éprouver le cœur de ce petit garçon. Il le fit venir en sa présence et lui dit avec bonté et fermeté : “ Mon enfant, je n'ai coutume d'accorder qu'une seule faveur ; or, je t'admets dans une école où tu pourras t'instruire ; demande à tes parents de fixer leur choix, et reviens demain.

— Oh ! Sire, s'écria l'enfant tombant aux genoux du roi et perdant toute timidité : oh ! non, mon bon roi, rien pour moi, tout pour mon père et ma bonne mère.”

LES DEUX NIDS.

Sur la branche fleurie, plein de mousse et de chaud duvet, est suspendu un nid où s'agitent trois oisillons ; dans un trou du vieux mur, tout en face, un autre nid se montre qui n'est rempli que par quelques brins de paille, des débris de plâtras, au milieu desquels pépie une couvée nombreuse et bien portante.

Pendant que les papas, les mamans sont en chasse pour trouver la nourriture des petits affamés, aux deux nids tous les becs sont à la fenêtre — et l'on jase...!

Les oisillons de l'arbre se moquent de leurs voisins. — “ Si votre maman vous aimait, elle ne vous ferait pas coucher sur la paille,” disent-ils. “ Voyez le bon lit que nous a fait la nôtre, et l'un montrait la mousse, l'autre le duvet qui le composaient ; aussi, malgré le vent, malgré la pluie, nous n'avons jamais froid.”

Les autres étaient vexés des réflexions de leurs camarades. Au fond, ils commençaient à en vouloir à leur maman de la pauvreté de leur logis. Ils

oubliaient déjà, les petits ingrats, les soins qu'elle leur donnait, la chaude caresse de ses ailes étendues sur eux avec tant d'amour.

Un grand bruit qui se fit au-dessus de leurs têtes les fit rentrer dans leurs nids. Un oiseau de proie les avait aperçus et du haut des airs fondait sur eux. Mais la maman s'était élancée à l'entrée du nid qu'elle défendait du bec, des ongles, de l'aile, sans souci des morsures qui faisaient saigner sa chair, de ses plumes qui volaient, arrachées par la serre du vautour, contraint de reculer, de fuir devant elle.

Et le soir, dans la paille du pauvre nid, sous les ailes endolories de la mère, on entendait : " Maman, que nous t'aimons ; maman, que tu es bonne ; c'est toi la meilleure de toutes les mamans ! "

(*L'École maternelle et infantine.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

L'École Moderne, par M. A. SEIGNETTE, directeur du *Journal des Instituteurs*.— M. P. Dupont, éditeur, rue du Bouloi, 4, Paris.

L'École Moderne forme un cours complet d'enseignement primaire concentrique, et comprend trois parties : *Cours élémentaire*, *Cours moyen* et *Cours supérieur*.

La méthode suivie par M. Seignette, dite *enseignement concentrique*, consiste à enseigner simultanément les mêmes matières dans les trois cours. Cette disposition des leçons offre de grands avan-

tages, attendu qu'elle permet à l'instituteur de ne se préoccuper que d'un seul point et de donner à la préparation de chaque classe plus de temps et de soin.

L'auteur, dans la distribution des matières, s'est basée sur la psychologie : aussi la gradation de chaque sujet est-elle en complète harmonie avec le développement intellectuel du jeune âge. De plus, son style, clair et facile, nous paraît également à la portée des enfants.

Bien que *l'École Moderne* n'ait pas été faite pour notre pays, nous croyons néanmoins devoir la recommander aux instituteurs de cette province. Ils trouveront dans les trois manuels dont se compose l'ouvrage un guide qui ne saurait manquer de les aider considérablement à diriger leurs classes respectives.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.

Sommaire de la livraison d'août.

Saint-Vincent de Paul, PIERRE-GEORGES ROY ; *Un poème héroï-comique*, P. G. R. ; *La mésaventure d'un ambassadeur*, P. G. R. ; *Les troubles de l'Église du Canada en 1728*, L'ABBÉ ÉTIENNE MARCHAND ; *Capitaine de la côte*, BENJAMIN SULTE ; *Rocher au Pin*, J.-A. CHICOYNE ; *Origine du nom de Rivière-Ouelle*, PHILÉAS GAGNON ; *James Tanswell*, maître de langues, DOUGLASS BRYMNER ; *La mort du gouverneur de La Jonquière*, P. G. R. ; *Questions* ; etc., etc.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX, XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché : Un dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

BOITE POSTALE No 2178, Montreal (Canada)